

Formation Habilitation électrique

Préparation à l'habilitation électrique du personnel non-électricien B0-H0 (V)



PUBLIC CONCERNÉ :

Tout salarié de l'établissement non-électricien, ayant accès à des locaux électriques

Groupe de 2 à 6 stagiaires maximum

PREREQUIS : Aucun

DUREE : 1 journée (conforme à l'INRS et la CARSAT)

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES :

Exposés-débats, utilisation du vidéo projecteur pour la formation théorique, matériel électrique de démonstration en salle.

Mémento couleur pour chaque stagiaire.

LIEU : Votre établissement

DELAI ET MODALITÉS D'ACCÈS :

Sans délai ni modalités selon disponibilité du planning.

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Nous consulter.

TARIF : Sur devis

PROGRAMME CONFORME :

Code du Travail
INRS
CARSAT

Création 01-2020
MAJ 01-2022

OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances nécessaires pour la bonne application des règles de prévention contre les risques d'origine électrique, en adéquation avec la qualification du stagiaire
- Etre autorisé à rentrer dans un local dans lequel il y a présence de tension ou réaliser des tâches professionnelles dans un environnement présentant un risque d'origine électrique
- Pouvoir veiller à sa propre sécurité et à celle du personnel qui est placé éventuellement sous ses ordres
- Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique correspondant aux niveaux B0-H0(V)
- Développer « l'esprit sécurité » face à l'électricité

CONTENU DE LA FORMATION :

Théorie (en salle)

- Bases de l'électricité : loi d'Ohm ; relations fondamentales entre tension et courant
- L'accident électrique - contacts directs ou indirects : nature ; importance ; conséquences ; analyse d'accidents ; mesures de protection
- Classement des installations
- Domaine de tension et définitions
- Formation et habilitation
- Travaux non électriques : basse tension ; haute tension
- Travaux au voisinage d'installations électriques sous tension : basse tension ; haute tension ; distances de sécurité
- Equipement de protection individuel et outillage de sécurité

Pratique

- Présentation des équipements électriques sur le site de l'entreprise
- Installation HT/BT : comptage ; armoires, coffrets, canalisations ...

Validation

- Test de contrôle QCM pour proposer un niveau d'habilitation en fonction du travail à effectuer